

Communiqué de **Presse**

Le Conseil départemental signe une convention de partenariat avec l'association Tous en chemin rural

Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et Benoist Grangier, président de l'association Tous en chemin rural, signeront leur convention de partenariat

**jeudi 31 octobre à 11 h, au lieu-dit Aponges, à Mont-et-Marré
(à Châtillon-en-Bazois, suivre D 945 direction Lormes, prendre à droite après le lieu-dit Le Balai -
GPS 47°04'33.2 N 3°40'58.5 E).**

Cette première convention marque la volonté commune de préserver le riche patrimoine des chemins ruraux nivernais, et de le faire connaître aux habitants ainsi qu'aux touristes.

Le choix de Mont-et-Marré et d'Aponges illustre cette démarche ; le chemin rural qui passe par ce lieu-dit isolé a été entretenu et balisé par l'association, qui a dégagé les branchages issus de récents travaux forestiers. Cette voie fait en effet partie du circuit VTT du Bazois « Entre Bocage et Bois de Dély », créé par la communauté de communes Bazois Loire Morvan et l'office de tourisme des Rives du Morvan.

Le Conseil départemental est le garant de la sauvegarde et de la mise en valeur des chemins ruraux. Administrateur du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, il mène, à ce titre, un dialogue permanent avec les communes, les communautés de communes et les associations gestionnaires de réseaux de chemins de randonnée, dont Tous en chemin rural.

La préservation, l'entretien voire la réouverture de ces chemins sont des causes que partagent le Conseil départemental et l'association, et qui figurent en première ligne de la stratégie départementale Nature Active votée en 2023.

La presse est cordialement conviée à couvrir cette signature de convention.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57

   [nievre.fr](https://www.nievre.fr)